

Jean-Baptiste André Godin à Victor Calland, 9 décembre 1857

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Calland, Victor \(1807-1865\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (5)

Collation 2 p. (65r, 66v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Victor Calland, 9 décembre 1857, Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/33974>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 décembre 1857](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Calland, Victor \(1807-1865\)](#)

Lieu de destination 39, boulevard des Capucines, Paris

Description

Résumé Sur la construction d'habitations pour les ouvriers des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin soulève le problème de la conception architecturale d'habitations de familles qu'on cherche habituellement à isoler les unes des autres alors que l'architecture sociétaire a pour objectifs de réaliser des économies par la concentration des ressources pour le bien-être de tous. Godin explique à Calland qu'il a lu son projet de palais de familles, et il sollicite son concours : « Sorti de l'humble condition d'ouvrier dont j'ai porté les misères, je me rappelle m'être dit que s'il m'était donné un jour de pouvoir contribuer à améliorer le sort de ceux dont je faisais (sic) partie que je n'en négligerais pas l'occasion. Je suis aujourd'hui à la tête d'une industrie dans laquelle j'occupe sous mes yeux 300 pères de famille ou adultes. Jusqu'à ce jour je n'ai pu que travailler à créer (?) les moyens matériels d'occuper cette population. Maintenant, je désire consacrer chaque année cent mille francs [1 mot illisible] à la fondation près de mon établissement d'un édifice destiné à les loger et à leur procurer tout le bien-être compatible avec leurs gains [mot illisible] dans un milieu où tout sera coordonné pour qu'ils puissent en tirer le parti le plus profitable. Avare des sommes que je puis dépenser dans ce but comme d'un bien qui appartient déjà au pauvre, cela m'engage à vous prier de me dire à quelle condition vous consentiriez à vous occuper avec moi des plans et devis propres à réaliser ce projet s'il entre dans votre intention de le faire. »

Support Passage du texte souligné et repéré dans la marge au crayon bleu sur le folio 65r.

Mots-clés

[Architecture](#), [Construction](#), [Dessin](#), [Famillistère](#), [Habitations](#)

Œuvres citées Lenoir (Albert) et Calland (Victor), *Institution des palais de famille, solution de ce grand problème : le confortable de la vie à bon marché pour tous*, 2e éd., Paris, impr. de N. Chaix, 1855.

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Calland, Victor (1807-1865)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriérisme
- Métiers de la construction

BiographieArchitecte fouriériste catholique français né en 1806 à Laon (Aisne) et décédé en 1865 à Jouarre (Seine-et-Marne). Auteur en 1855 d'un projet de « Palais de familles », Victor Calland est consulté par Godin en 1857 pour l'établissement des plans d'un palais d'habitation à Guise.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 24/12/2025

Paris le 3 Mars 1844

Monsieur

Depuis longtemps que vous le projet de faire
un plan de l'habitation pour les ouvriers employés
dans nos établissements mais au moment de
l'appliquer à ce projet j'ai vu que la réalisation
serait celle de la conception architecturale et fait
l'habitation de famille la seule des établissements qui
aurait servi à la culture de tout ce qui appartient
à l'habitation le plus complet possible de chacun.
Voilà, pour l'instant de ce projet de ce que l'on
peut appeler l'habitation parfaite dans laquelle
les ouvriers trouveront une demeure saine et sûre
en maintenant par la construction des maisons
à des prix raisonnables pour tous qui ont besoin que
la société s'aggrave aujourd'hui.

Le but de ce projet de palais de famille
qui fait voir que nous les ouvriers de la haute importance
de nos questions et que nous nous les livrons à des études
pratiques dont je suis sûr que nous pourrions nous en
servir de voir, les engagements sociaux à nous
dans l'industrie les arrangements qui nous permettent de
nous en servir nous en sera amical et possible. J'en
suis sûr, car la habitation parfaite d'aujourd'hui doit
être le milieu par lequel nous nous livrons à ce que nous
avons en nous de questions sociales à améliorer et
dont nous nous sommes fait partie que par nos réflexions
par la science, par l'application à la loi de la justice
dans laquelle nous nous en servons pour nous en servir
en nous, jusqu'à ce que nous ne puissions pas passer
à nous les ouvriers nous-mêmes d'aujourd'hui la population
maintenant par la science nous en servons, nous en servons
par la science, à la science par la science nous en servons
dans la science nous en servons, à la science nous en servons
dans la science nous en servons, à la science nous en servons.

tout de faire des copies de ces livres
diffusés dans un milieu en tout cas
convenable pour qu'ils puissent en être de
part le plus possible. avec des sommes qui
peuvent épuiser dans un tel cas. Les livres qui
appartiennent aux pauvres de la ville et des
villages de son diocèse à grande échelle. une somme
à nous verser sera mise des plus et des moins.
selon ce qu'il y aura dans cette intention de le
faire

travaux pour l'avenir ne soient de
plus en plus

Paris le 10 Jan 1778

[Signature]

Monseigneur de la Rochelle
Evêque de la Rochelle

Je vous prie de vouloir bien agréer
les remerciements que je vous envoie
pour l'envoi des livres que vous m'avez
fait parvenir par la poste. Les livres
qui m'ont été envoyés sont de grande
utilité pour la bibliothèque de la ville
et des villages de son diocèse. Les
livres qui m'ont été envoyés sont de
grande utilité pour la bibliothèque de
la ville et des villages de son diocèse.
Les livres qui m'ont été envoyés sont
de grande utilité pour la bibliothèque
de la ville et des villages de son
diocèse. Les livres qui m'ont été
envoyés sont de grande utilité pour
la bibliothèque de la ville et des
villages de son diocèse.

[Signature]